



## A propos du CSE du 12 juillet 2018

Communiqué de presse Action & Démocratie-CFE-CGC du 14 juillet 2018

**Action & Démocratie** est le principal syndicat de l'éducation de la CFE-CGC. A ce titre, il assure la représentation de la CFE-CGC au Conseil supérieur de l'éducation.

Lors de la séance du 12 juillet, qui devait être consacrée notamment à l'examen des « ajustements et clarifications » aux programmes de français et mathématiques proposés par le CSP, mais aussi à celui du programme d'enseignement moral et civique, du projet de calendrier scolaire 2019-2020 ainsi qu'à celui d'un arrêté fixant la nature et la durée des épreuves terminales du baccalauréat à compter de 2021, parmi les 17 textes figurant à l'ordre du jour (!), nous avons d'abord fait une longue déclaration préalable qui nous a, une fois de plus, valu de très nombreux témoignages de remerciements en provenance des professeurs de terrain, qu'ils soient ou non adhérents de notre organisation.

Nous avons également déposé deux vœux : le premier tendant à obtenir le retrait de l'ordre du jour des textes portant sur les programmes ([cf. notre communiqué de presse du 06 juillet 2018](#)), le second tendant à obtenir celui du texte portant sur les épreuves terminales du baccalauréat ([cf. la fin de notre déclaration préalable](#)). Ce deuxième vœu, examiné conjointement avec un vœu identique déposé par le SNES-FSU, a été approuvé à la majorité et le ministère – ce qui est une première – a consenti à retirer le texte de l'ordre du jour de cette séance. Il a cependant maintenu les textes relatifs aux programmes scolaires.

La représentante du SNES-FSU a alors demandé une suspension de séance et a sollicité les organisations présentes pour se joindre à une initiative conçue par certaines d'entre elles, et dont le but était de quitter la séance en faisant état du manque de « dialogue social ».

**Action & Démocratie** ne s'est pas joint à cette initiative, pour plusieurs raisons :

1/ Ayant d'obtenu le retrait d'un texte relevant d'une réforme du baccalauréat controversée, nous n'avons pas jugé pertinent de fermer la porte qui venait d'être ouverte. Il ne nous semble pas judicieux d'invoquer le « dialogue social » pour... rompre le dialogue !

2/ L'action consistant à « boycotter » la séance du CSE avait apparemment été discutée la veille entre certaines organisations, qui ont donc mis les autres devant le fait accompli. Nous avons nous même appelé à une telle action dès le mois de mars, lors de la présentation des textes de la réforme du baccalauréat, et n'avons pas été suivis faute de concertation préalable, nous avait-on dit. Le « boycott » de la séance du 12 n'ayant pas non plus fait l'objet d'une concertation préalable, nous ne pouvions nous y associer en vertu même des raisons qui avaient conduit ces organisations à ne pas s'associer à la nôtre en mars.

3/ Sur le fond, les motivations des organisations qui ont participé à ce « boycott » sont non seulement très diverses, mais sont même contradictoires : certaines défendent en effet les programmes antérieurs à ces « ajustements », d'autres les contestent. **Action & Démocratie** a pris clairement position contre la logique des « cycles », du « socle commun » et des « compétences » qui tirent le système scolaire vers le bas ; nous ne pouvions donc nous associer à un mouvement dont les principaux initiateurs défendent ce que nous dénonçons.

4/ De manière générale, nous revendiquons la clarté et l'indépendance, qui sont les conditions de la crédibilité et de l'efficacité. C'est pourquoi, en dépit des critiques sur la méthode de ce gouvernement que nous partageons avec les organisations qui ont finalement « boycotté » la séance (ce dont nos déclarations préalables et nos votes font amplement foi), nous estimons que prétexter le manque de dialogue social pour rejeter l'examen de ces propositions de programmes n'est pas sérieux. Les raisons qui conduisent certaines

organisations à refuser la simple discussion sur ces propositions en présence de la présidente du CSP qui était présente n'ont pas réellement ces dernières pour objet, et l'expertise de certaines organisations (comme celle des lycéens ou des parents d'élèves) pour évaluer ces propositions nous paraît plus que fictive. Nous veillons d'abord et veillerons toujours à porter auprès du ministre et de son administration la parole claire et sans langue de bois des professeurs **sur ce qui concerne vraiment leur métier** : les professeurs, sur le terrain, se réjouissent de l'effort de clarification des programmes et le trouvent en réalité bien trop timide ; ils se réjouissent du rétablissement du redoublement mais le trouve bien trop limité par sa qualification maintenue d' « exceptionnel » ; ils sont satisfaits de la loi ORE qui leur permet de donner un avis éclairé sur la poursuite d'études et constatent que les choses fonctionnent bien mieux dans les faits que les descriptions catastrophistes que certains se plaisent à en donner pour alimenter la presse en polémiques vaines ; ils sont en revanche atterrés par l'introduction du contrôle continu au baccalauréat qui va profondément modifier la signification des notes qu'ils délivrent en cours d'année et qui va désorganiser les enseignements en généralisant à l'ensemble de l'année scolaire le si décrié « bachotage » ; ils sont enfin soumis quotidiennement à des pressions inacceptables dont leur hiérarchie, au lieu de les en protéger, et parfois l'origine : et ce sont des ces problèmes, comme de l'indécence de leurs traitements et choses analogues, qu'ils souhaitent qu'on parle et sur lesquels ils souhaitent qu'on avance, non du « prédicat » qui amuse la presse et quelques bavards en mal de reconnaissance sur les réseaux dits sociaux !

Pour **Action & Démocratie**, le bilan du ministre Jean-Michel Blanquer, contrairement à l'image qu'en donnent des médias sur la foi de simples sondages, n'est pas pour l'instant un bon bilan : sur les 110 projets de décrets et d'arrêtés examinés au CSE, peu auront une réelle influence dans les faits, et hélas ceux qui en auront la plus grande en auront aussi la plus mauvaise ! Néanmoins, lorsque des mesures vont dans le bon sens, et même si ce n'est que timidement, nous en prenons acte. Ce n'est pas en procédant à des caricatures que les choses avanceront, ce n'est pas en se contentant de postures que la profession sera entendue, ce n'est pas en pratiquant la politique de la chaise vide dans une mise en scène improvisée et sans effet que le dialogue avec le ministère pourra se nouer.

Nous continuerons donc à faire entendre une voix différente, qui n'est ni celle de l'allégeance et de l'approbation aveugle de tout ce qui provient de ce ministère, ni celle de l'opposition systématique et de la défense de conceptions hors-sol, parfois purement idéologiques, et tout aussi déconnectées de la réalité et du terrain que les dispositions ministérielles critiquées.

C'est une position difficile, mais juste. Dont il appartient à la profession de nous dire, lors des élections professionnelles de décembre 2018, si elle l'approuve et s'y retrouve.

[www.actionetdemocratie.com](http://www.actionetdemocratie.com)

Contact presse : René Chiche – 0674826745 – [rene.chiche@club-internet.fr](mailto:rene.chiche@club-internet.fr)